

Centre national de gestion

Arrêté du 25 novembre 2025 relatif à la composition du jury de l'examen de fin de formation des élèves directeurs et élèves directrices d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

NOR : SFHN2530526A

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 29 octobre 2008 fixant les modalités du cycle de formation théorique et pratique des élèves directeurs et élèves directrices d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux,

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury de l'examen de fin de formation des élèves directeurs et élèves directrices d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de classe normale au titre de l'année 2025 est composé comme suit :

- Madame Marie DAUDÉ, directrice générale de l'offre de soins (Paris) ;
- Madame Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD, directrice générale du Centre national de gestion (Paris) ;
- Monsieur Thomas LE LUDEC, représentant de l'Inspection générale des affaires sociales (Paris) ;
- Madame Gwenael LE BORGNE, responsable de formation des élèves directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, représentant la directrice de l'École des hautes études en santé publique (Rennes - Ille-et-Vilaine) ;
- Monsieur Michel LOUAZEL, directeur des études et enseignant à l'École des hautes études en Santé publique de Rennes (Ille-et-Vilaine) ;
- Madame Anne GIRAULT, maître de conférences, École des hautes études en Santé publique de Rennes (Ille-et-Vilaine) ;
- Madame Emilie JOURDAN, directrice de l'EHPAD « Résidence de l'Yze » à Corps-Nuds (Ille-et-Vilaine) ;
- Monsieur Bruno CHAMPOLLION, directeur de l'EHPAD Village du Porhoët, Saint Jean Brevelay (Morbillan) ;
- Madame Laure GUILLOT, directrice adjointe en charge du pôle médico-social au Centre Hospitalier Guillaume Regnier à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Article 2

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 25 novembre 2025.

La directrice générale du Centre national de gestion,
Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD